

INFORMATIONS DES ACTIVITÉS

RÈGLEMENT INTÉRIEUR

TARIFICATIONS :

Activités	Gymnastique Rythmique					HIP-HOP			Move Body		
	Sections	Mater	CP	CE	CM	Coupe formation / Compétition	Niv 1	Niv 2		MS/GS/CP	CE/CM
Heures	1H	1H30	1H30	1H30	4H	1H	1H30			1H	1H
Jours	Mercredi	Mardi	Mercredi	Mercredi	Mardi Et Vendredi	Mercredi	Mercredi			Vendredi	Vendredi
Tarifs	170€	195€	195€	195€	420€ + 30€ location justaucorps + Licence	170€	195€			170€	170€
Tarifs réinscription	155€	180€	180€	180€		155€	180€			155€	155€

RÈGLEMENT :

LE CERTIFICAT MEDICAL DEVRA ETRE REMIS IMPERATIVEMENT AVANT LE 1^{er} OCTOBRE, SANS CE DERNIER, L'ENFANT N'ASSISTERA PLUS AU COURS JUSQU'A L'OBTENTION DE CELUI-CI.

Toute inscription est définitive après le cours d'essai, aucun remboursement ne sera effectué sauf contre indication médicale.

La responsabilité de l'association est mise en jeu seulement à partir du moment où l'enfant a été pris en charge par l'animatrice de la séance (ou la personne du comité directeur ou une personne mandatée par l'association à cet effet) dans la salle où se déroulent les activités. Cette responsabilité n'est pas engagée hors de la salle d'activité ni à partir de l'heure de la fin de séance.

EN CONSEQUENCE, VOUS VOUS ENGAGEZ A :

- Accompagner votre enfant jusqu'à la salle, à ne pas le laisser seul sur les lieux, à ne repartir qu'après l'avoir confié effectivement à l'animatrice (ou une personne citée plus haut).
- Venir chercher votre enfant à l'heure à la fin de la séance dans la salle. La sortie s'effectue durant les 5 dernières minutes de la séance.

Si vous ne pouvez vous-même récupérer votre enfant à la fin de son cours, il est IMPERATIF que vous nous remplissiez l'autorisation spéciale.

Il est hors de question d'attendre dans la voiture sur le parking que l'enfant descende seul, les animatrices ou les bénévoles de l'association ne sont pas tenues de rester après l'heure de fin des séances.

L'activité pratiquée par votre enfant nécessite une présence régulière aux séances, il ne s'agit pas d'une garderie mais bien d'une activité éducative : vous vous engagez donc à assurer à votre enfants une présence régulière et les absences devront être motivées auprès de l'animatrice.

Les enfants devront porter une tenue adaptée à l'activité pratiquée : JUSTAUCORPS ET DEMI-POINTES GRS_ OU TENUE SPORTIVE ADAPTÉ ET BASKETS PROPRES UTILISEES QUE DANS LA SALLE SELON L'ACTIVITÉ.

SI NOUS CONSTATONS QUE LES ENFANTS N'ONT PAS LA TENUE DEMANDEE ET SURTOUT DES BASKETS PROPRES UTILISEES UNIQUEMENT EN INTERIEUR, ILS ASSISTERONT AU COURS MAIS NE PARTICIPERONS PAS.

Le non-respect de ce règlement peut entrainer une radiation de l'adhésion, par décision du bureau de l'association.

Afin de vous avertir d'une éventuelle annulation de cours, un message « d'annulation de cours » sera annoncé par SMS, veuillez à tenir vos coordonnées à jour.

Documents à fournir : 1 certificat médical de moins de 3 mois OU le CERFA QS Sport avec attestation (si votre enfant était déjà inscrit l'année d'avant sur la même activité) 1 photo d'identité avec le nom de l'enfant au dos La fiche d'inscription la fiche de renseignements 1 photocopie de la carte d'accès aux infrastructures (carte annuelle à payer à la mairie)